

Quand l'éolien se prête à la randonnée

Publié le 01/06/2022



La signalétique renseigne sur le patrimoine de Coulours, des Sièges et de Vaudeurs. © Droits réservés

Sébastien Karcher, président de la Communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe (CCVPO), a inauguré le chemin des vents, un nouveau parcours de randonnée en suivant les éoliennes de Coulours, des Sièges et de Vaudeurs.

« Un parcours facile de 8 km, d'un faible dénivelé et accessible à tous »

Il a présenté le sentier comme un « parcours facile de 8 km, d'un faible dénivelé et accessible à tous. Ce nouveau chemin en rejoint une vingtaine d'autres de tous niveaux, sans parler des randonnées VTT. » Et d'ajouter : « Cette déambulation inédite s'inscrit dans le parc éolien du pays d'Othe ».

Le président de la CCVPO a également précisé que le mobilier d'accompagnement et de signalisation a été financé par les entreprises Boralex et JP Environnement. Sur les pupitres mis en place, le randonneur pourra trouver des notices rédigées en français et en anglais sur les caractéristiques de ces équipements installés sur les crêtes du Villeneuvien.

La signalétique renseigne aussi sur les éléments essentiels du patrimoine des trois villages. S'agissant de Coulours, la documentation devrait notamment indiquer pourquoi l'église paroissiale, nommée la « cathédrale de la Forêt d'Othe » présente une élévation architecturale si particulière. Aux Sièges, le randonneur découvrira l'église, et aussi le bâtiment remarquable de la mairie, ainsi qu'un vestige du Néolithique. Enfin, à Vaudeurs, il conviendra de voir la belle éolienne Bollée en passe d'être rénovée, de même que les restes de la tour Salazar, dernier témoin de l'ancien château.

Sébastien Karcher a estimé en substance que le « parc éolien et la mise en valeur du patrimoine local peuvent être parfaitement complémentaires ».